

ÉCOLE SHEN-TI

FORMATIONS PROFESSIONNELLES AUX MÉTIERS DU BIEN - ÊTRE

FORMATION LONGUES OU À LA CARTE
FORMATIONS EN PRÉSENTIEL
FORMATIONS EN E-LEARNING
FORMATIONS EN INDIVIDUEL SUR MESURE



Bulletin d'Inscription 2026-2027

A retourner complété, daté et signé avec le contrat de formation à :

SHEN-TI Caldas FORMATION

8, rue du Général Giraud – Apt 12 - 31200 Toulouse

Tél : 06 16 09 19 91 – Courriel : contactshenti@yahoo.fr



☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Email

TARIFS

La formation sur une journée : 215 €

La formation en 1 week-end : 385 €

La formation en une semaine : 835€

Les formations Longues :

- en 9 week-ends : 1850 €

- le mois de juillet complet : 1899€

FORMATIONS en un WEEK-END ou en semaine

Intitulé de la formation

Date

Intitulé de la formation

Date

☐☐☐☐

FORMATIONS LONGUES

FORMATION PRATICIEN(NE) EN MASSAGE BIEN-ÊTRE

☐ En 9 week-ends soit 126h : 28/29 nov – 19/20 dec 2026 – 23/24 janv – 13/14 fev – 20/21 mars – 17/18 avril – 8/9/29/30 mai – 19/20 juin 2027

☐ En un mois en temps complet soit 130h : du 28 juin au 26 juillet 2027

FORMATION PRATICIEN(NE) EN ENERGETIQUE CHINOISE

☐ En 9 week-ends soit 126h : 28/29 nov – 12/13 déc 2026 – 23/24 jan – 13/14 fev – 20/21 mars – 10/11 avril – 29/30 mai – 19/20 juin – 10/11 juil 2027

TYPE DE FORMATION

Le stagiaire indique au moment de l'inscription dans quel cadre il suit la formation :

☐ Formation Loisir : Formation suivie pour une pratique dans un cadre familial, non professionnelle,

☐ Formation professionnelle : formation suivie par un particulier dans le cadre d'une reconversion, d'un projet d'installation ou par un professionnel dans le cadre de l'acquisition de nouvelles compétences.

Pour les dossiers de financement employeur, pôle emploi ou OPCO merci de nous contacter

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pièces à fournir pour votre inscription

- Le présent **bulletin d'inscription** complété, daté et signé,
- Un **chèque d'Arrhes** à l'ordre de « Caldas Shen-ti Formation » (100€ pour une formation de 2 jours ; 250 € pour une formation sur une semaine ; 450 € pour une formation sur 9 we ou sur un mois complet. Ce chèque n'est pas encaissé avant le début de la formation. Le solde sera prélevé selon l'échéancier mis en place dans le contrat de formation (**possibilité de paiement jusqu'à 12 fois sans frais**))
- Le **contrat de formation professionnelle** complété (parties grisées), daté et signé (**que vous trouverez dans les pages suivantes**)
- Le futur stagiaire certifie avoir pris connaissance :
 - ☐ Des conditions générales de ventes (Disponibles sur le site)
 - ☐ Du règlement intérieur (Disponible sur le site)

Validation de l'inscription

- Dès réception des pièces, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription (*Merci d'écrire clairement votre adresse électronique*).

Annulation ou désistement

- Toute annulation 15 jours ou plus avant le début des cours donnera lieu à un avoir valable un an.
- Toute annulation moins de 15 jours avant le début des cours ne donnera lieu à aucun avoir.
- Les stages auront lieu à partir de 4 inscriptions (Pour s'assurer de la qualité de l'enseignement nous limitons la plupart de nos groupes à 10 personnes, aucun dédommagement, ne pourra être exigé si le nombre d'inscrit n'est pas suffisant. Les sommes versées seront intégralement remboursées).
- Nous vous demandons de vous assurer avant chaque formation que votre état de santé soit compatible avec le thème de la ou des formations que vous avez choisies. Si besoin nous vous demanderons un certificat médical d'aptitude.

A renvoyer, accompagné de votre chèque d'acompte à : Shen-ti – Caldas Formation : 8, rue du Général Giraud – Apt 12 - 31200 Toulouse

Date :

Signature :

Nous enseignons des techniques sans finalités thérapeutiques, ni érotiques. Nous ne serons pas tenus responsables de la pratique ultérieure qu'il sera fait des techniques enseignées.

Contrat de Formation Professionnelle

A retourner complété, daté et signé avec le bulletin d'inscription à :

SHEN-TI Caldas FORMATION

8, rue du Général Giraud – Apt 12 - 31200 Toulouse

Tél : 06 16 09 19 91 – courriel : contactshenti@yahoo.fr

Obligatoire lorsque le bénéficiaire finance lui-même sa formation : Articles L36353-3 à 6353-7 du code du travail

ENTRE-LES SOUSSIGNES :

En application des articles L6353-3 à 6353-7 du code du travail il est conclu un contrat de formation professionnelle entre :

● David Caldas Formation : au 8, rue du Général Giraud - Apt 12 - 31200 Toulouse - Siret 479 494 031 - APE 8559A Formation Continue pour adultes – Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité N° 73 31 06567 31 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Midi-Pyrénées,

Et d'autre part

● Nom, Prénom : Adresse :
..... Code postal :
Ville : Profession :
Mail : Tél :

Est conclue un contrat de formation professionnelle en application des articles L.6353-3 à L.6353-7 du code du travail.

ARTICLE I : objet du contrat

En exécution du présent contrat, Caldas David Formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Intitulé de la ou des formations :

ARTICLE II : Nature et caractéristiques des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail

- Les objectifs et le programme détaillé de la formation figurent en annexe du présent contrat et dans la documentation.

- La durée en heures de la ou des formations est de :

- Dates de la ou des Formations :

- Un certificat de formation sera remis au stagiaire à l'issue de formation.

ARTICLE III : Niveau de connaissances préalables nécessaire

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation.

ARTICLE IV : Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu au sein de Caldas Formation – 8, rue du Général Giraud – Apt 12 - 31200 Toulouse

- Elle est organisée pour un effectif limite à 10 personnes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Séances de formation en salle avec matériel de vidéo-projection et tableau,

- matériel professionnel pour la pratique fourni (tables, chaises, huiles, tatamis, etc.),

- Carnet de bord qui suit le stagiaire tout au long de la formation,

- Supports de cours délivrés pour chaque module (fascicules, vidéos, audios, espace d'échange sur Drive),

- Etudes de cas concrets et mise en situation sous forme de jeux de rôle

- Etude hors temps de formation et pratique personnelle

Démarche générale :

- Mise en forme, concentration avant les séances : travail sur soi avant d'aller vers l'autre,

- Partie théorique nécessaire à la compréhension de chaque technique.

- Démonstration et expérimentation en duo des techniques.

- Entraînement à la verbalisation des vécus pour affiner et ajuster son savoir-faire et savoir être,

Évaluation :

- L'évaluation des stagiaires se fait sur son travail tout au long de la formation et pendant les mises en situation finale. L'évaluation porte sur l'acquisition des objectifs pédagogiques définis en début de formation.

Formateur :

- David Caldas formateur et responsable pédagogique met à disposition des stagiaires ses diplômes (DEUG, MST, DESS sciences de la vie) et certifications (Energétique Chinoise avec la FNMTC, en massage, en Qi Gong, etc.)

- Dans le cadre de certaines actions de formation Mr Caldas David peut faire appel à des praticiens-enseignants indépendants. Leurs attestation d'assurance, diplômes et certificats sont à votre disposition sur le site internet ainsi que dans l'établissement.

ARTICLE V : Délai de rétractation

A compter de la signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Dans ce cas, il informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant la fin de ce délai de rétractation.

ARTICLE VI : Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

ARTICLE VII : Dispositions financières

Le prix total de l'action de formation est fixé à : €

Le stagiaire envoie avec le présent contrat et le bulletin d'inscription un chèque d'arrhes de 30% du coût total de la formation (*qui n'est pas encaissé avant le début de la formation*) d'un montant de€ à titre d'Arrhes. Il dispose d'un délai de rétractation mentionné à l'article 6 du présent contrat.

Il s'engage ensuite à payer la totalité de la formation selon les modalités suivantes :

- ☐ En une fois le premier jour de formation
- ☐ En plusieurs fois tout au long de la formation

ARTICLE VIII : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Annulation ou désistement

- Toute annulation 15 jours ou plus avant le début des cours donnera lieu à un avoir valable un an.
- Toute annulation moins de 15 jours avant le début des cours ne donnera lieu à aucun avoir.
- Les stages auront lieu à partir de 4 inscriptions (Pour s'assurer de la qualité de l'enseignement nous limitons la plupart de nos groupes à 16 personnes, aucun dédommagement, ne pourra être exigé si le nombre d'inscrit n'est pas suffisant. Les sommes versées seront intégralement remboursées).
- Nous vous demandons de vous assurer avant chaque formation que votre état de santé soit compatible avec le thème de la ou des formations que vous avez choisies. Si besoin nous vous demanderons un certificat médical d'aptitude.

ARTICLE IX : Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

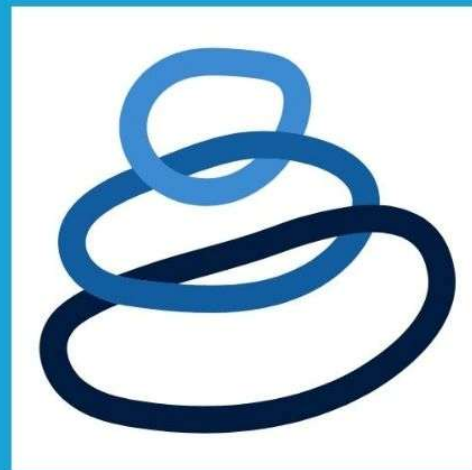
L'école « Shen-ti Caldas formation » dispense des formations dans le domaine du bien-être qui n'ont aucune visée thérapeutique, ni médicale. Le certificat de formation est un certificat d'école privée. Chaque participant est au fait de la législation concernant les métiers du bien-être en France. L'école Caldas Formation ne pourra être tenu responsable de la pratique ultérieure qui sera faite des techniques enseignées.

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance des objectifs et contenus de la formation, préalablement à la signature du contrat. Il déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, et accepter de s'y conformer.

Fait en doubles exemplaires, à le

Pour le stagiaire
Nom et Prénom
Signature précédée
de la mention (lu et approuvé)

Pour le formateur
David Caldas,
Responsable de Formation et Formateur
Signature précédée de la mention (lu et approuvé)



ECOLE SHEN TI

SHEN-TI CALDAS FORMATION
8 RUE DU GENERAL GIRAUD APT12 - 31200 TOULOUSE
06 16 09 19 91 (RÉPONDEUR PENDANT LES SÉANCES ET LES COURS)
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 19H
MÈL : CONTACTSHENTI@YAHOO.FR
SIRET : 479 494 031 - TVA INTRACOM : FR 41 479 494 031

WWW.CALDAS.FR